

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2024

---

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE - (N° 2129)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° CD161

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Bassire et M. Jean-Louis Bricout

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

« I. – Le code de l'environnement est ainsi modifié :

« 1° Après l'article L. 541-9-1 du code de l'environnement, il est inséré un article L. 541-9-1-2 ainsi rédigé :

« *Art. L. 541-9-2.* – I. – La mise à disposition ou la distribution de produits neufs mentionnés au 11° de l'article L. 541-10-1, produits au sein de l'Union européenne selon les critères d'origine non préférentielle établis par le code des douanes de l'Union européenne, relève d'une pratique de production locale et vertueuse.

« 2° L'article L. 541-10-27 est complété par deux alinéas ainsi rédigés :

« Les contributions financières mentionnées au premier alinéa de l'article L. 541-10-3 sont également modulées, pour les produits soumis au principe de responsabilité élargie du producteur en application du 11° de l'article L. 541-10-1, en fonction de leur participation à la pratique commerciale définie à l'article L. 541-9-1-2.

« Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le montant des primes applicables aux produits soumis au principe de responsabilité élargie du producteur en application du 11° de l'article L. 541-10-1 est fixé par arrêté, selon une trajectoire progressive aboutissant à une prime maximale de 10 euros par produit en 2030. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La production de textile en France émet 2 fois moins de CO2 qu'une production localisée en Chine. Il y a donc un besoin, en plus de pénaliser des pratiques de fast-fashion, de flécher des fonds en soutien à la production locale, française ou européenne.

Cet amendement vise donc à définir une production locale et inclusive par les enseignes, ainsi qu'à systématiser un bonus lié aux critères de production locale et inclusive.

Cet amendement a été travaillé à partir d'une proposition des Amis de la Terre.